Procès-verbal du 19 février 1959

1950

- Lieu: Channe vaudoise de 20h30 à 22h15
- L'AG est fixée au 17 avril 1959 à la grande salle du Café de l'Hôtel de l'Ours
- M. Chappuis demande que l'on y parle d'avantage du travail de la SDMB dans la vie civile, dont le grand public n'est pas forcément au courant, avec le soutien de M. le juge Richard
- Une 2ème partie de l'AG sera récréative (le passage d'un film) un crédit de 300.- à 400.-CHF est prévu
- L'installation de la teinture Rochat continue de faire couler de l'encre. MM. Marville et Chappuis propose de calculer. L'echec est déjà prévu car les consèquences pour le quartier sont minimes alors que l'investissement de Rochat est élevé. Il n'y aura pas de nouvelles avant Pâques et il est possible que le dossier de s'endormir lentement.
- M. Marville rapporte les décisions de l'USDL du 23 janvier 1959, y compris la présentation de M. Chevallaz sur l'exposition nationale. M. Gafner a donné une conférence pour la SDSV (Société de Développement Sallaz-Vennes.
- Sur le 1er août 1959 les 3 présidents de Sallaz-Vennes, Chailly et Marterey-Bugnon se sont rencontré. Il y a été proposé de faire un contrat permanent avec la Fanfare Française. Le comité refuse car cela faciliterais trop Chailly.
- M. Marville s'est aussi rendu à l'AG de l'ADIL et le comité de la SDMB souhaite remercier les Amis de la Cité pour l'illumitnation de la cathédrale de 1958 et de leur donner 10.– supplémentaire pour ça.
- M. Pahud, par M. Chappuis relance le problème des piètons à l'Ours et de l'attitude des plantons. M. Marguet propose d'en parler à la prochaine quinzaine de la circulation en mai-juin qui s'occupera du pièton.
- M. Ritter revient sur le mauvais état du trottoir à l'angle Marterey - Ancienne-douanne, vu les nombreuses chutes.

From:
https://archives.sdmb.ch/ - **Archives de la SDMB**

Permanent link:
https://archives.sdmb.ch/doku.php?id=archives:1959-02-19-pv&rev=1658479384

Last update: **22.07.2022 10:43**